

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT



**Vers une filière
Chanvre en Charente**

QUI PORTE LA DÉMARCHE ?

Le Conseil départemental de la Charente porte la démarche avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine

Il s'agit de développer, à terme, dans chacun des douze départements de la Région, une filière chanvre locale, ancrée sur le territoire, en synergie avec le tissu économique et apportant de la valeur ajoutée aux agriculteurs. Les débouchés ciblés sont les marchés de l'alimentaire pour la graine et du bâtiment pour la paille.

Animé par Charente Eaux et Chanvre Nouvelle-Aquitaine



QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

Valoriser la paille et la graine de chanvre en circuits courts

- Avec une valeur ajoutée conservée par les agriculteurs grâce à la transformation
- Des investissements modérés
- Une faible prise de risque avec une demande croissante des marchés en produits bio-sourcés

La démarche s'appuie sur un travail de capitalisation des savoirs et des expériences réussies avec :

- Les plans et le modèle économique d'une unité de défibrage des pailles pour permettre au groupement agricole de produire lui-même les matières à destination du bâtiment (et ainsi conserver la valeur ajoutée).
- La technologie et le modèle économique pour la transformation des graines de chanvre (décorticage, pressage, farine).

L'animation territoriale vise à développer les débouchés du bâtiment et de l'alimentaire sur lesquels les producteurs pourront s'appuyer pour valoriser leur récolte. En parallèle, les agriculteurs impliqués dans la démarche bénéficieront d'un accompagnement à la production et à la transformation du chanvre.

Pourquoi cultiver du chanvre ?

- Le chanvre : une plante rustique adaptée à de nombreux types de sols
- Une réponse à de nombreux enjeux actuels : eau, sol, climat...

Bénéfices agronomiques :

- Effet structurant sur les sols - très bon précédent
- Un formidable puit de carbone
- Production de biomasse record : jusqu'à 15 T de matière sèche / Ha en quatre mois

Bénéfices environnementaux :

- Culture à bas niveau d'intrants
- Résistante à la sécheresse - besoin en eau limité
- Limite fortement le lessivage des nitrates vers les nappes phréatiques et les cours d'eau
- Abrite une grande biodiversité
- Permet une diversification des assolements en système grandes cultures

VOUS ÊTES INTÉRESSÉS ?

Agriculteur, je m'engage à :

- Investir du temps dans la démarche puis dans le fonctionnement de la chanvrière
- Constituer un groupe solidaire de producteurs
- Être producteur de grandes cultures
- Respecter la charte régionale (aucun intrant, délai de retour à la parcelle de 6 ans minimum, prix équitable d'achat des matières)
- Être prêt à investir dans un outil mutualisé avec le soutien d'aides publiques
- Devenir demain co-responsable d'une petite unité industrielle de transformation et s'investir dans son fonctionnement

Document réalisé par le Département de la Charente avec l'appui de Charente Eaux et le concours financier de :



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



Vous voulez en savoir plus ?

— Contactez votre animateur —

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA CHARENTE

Alexia ROUSSELIÈRE

Conseillère Grandes Cultures

06 14 09 36 99

alexia.rousseliere@charente.chambagri.fr

Plus d'informations sur
www.lacharente.fr
Retrouvez-nous sur les
réseaux sociaux   

